

Épreuve de rédaction de rapports de concours Filière MP

Rapport de M. Antoine Amarilli, candidat.

1 Présentation du sujet

Cette année, comme à l'accoutumée, la rédaction de rapports concernait des épreuves écrites et orales, qui portaient sur des mathématiques, de la physique, des langues, du français, mais aussi de la chimie, de l'informatique, des sciences industrielles...

Les épreuves proposées visaient à évaluer les capacités des jurys à rédiger avec soin, à analyser les résultats obtenus aux épreuves et à proposer des conseils permettant d'améliorer ces derniers. Les candidats ont proposé un large panel de réponses et de réactions aux sujets et ont commis des erreurs variées et nombreuses afin de rendre possible la rédaction de rapports intéressants et développés.

2 Résultats observés

Les rapports proposés par les jurys cette année sont dans l'ensemble décevants. Une fois encore, les candidats ont été déçus par la piètre qualité des recommandations qui leur étaient adressées, par le peu d'utilité des conseils qui leur furent prodigués, et, de façon générale, par le ton des rapports, souvent hautain, parfois agressif. De façon générale, les erreurs que déplorent les rapports sont souvent très éloignées de celles qui furent effectivement commises. Par ailleurs, les erreurs grossières et les barbarismes impardonnables semblent être la règle plutôt que l'exception ; les rapports ne font pas preuve du soin que l'on est en droit d'attendre de jurys de concours.

3 Commentaire de l'épreuve

3.1 Remarques générales

Comme chaque année, nous invitons les correcteurs à prendre connaissance des règles de l'épreuve, et à les respecter. En particulier, il est impératif de rendre les rapports dans les délais fixés. Un nombre non négligeable de jurys n'a pas terminé leur rédaction à la fin du temps imparti. D'autres ne rendent rien... Rappelons une fois de plus que les candidats s'attendent à pouvoir disposer d'un texte rappelant l'organisation de l'épreuve, les compétences évaluées et les erreurs à ne pas commettre : une impasse pure et simple sur ce point est à ce titre inadmissible de la part d'examineurs de futurs ingénieurs.

3.2 Remarques sur la forme

En lisant les rapports qui leur ont été proposés, les candidats ont d'abord été frappés par le peu de soin dont la mise en page semble avoir fait l'objet. Soulignons que la présentation est d'une importance cruciale : elle doit être cohérente entre les rapports d'un même concours qui portent sur différentes matières, et ne peut se réduire à un document Word mal ficelé dans lequel on a tenté tant bien que mal d'ajouter hâtivement une mise en forme de piètre qualité. La mise en valeur de l'organisation et du plan ont également été décevants ; de trop nombreux examinateurs se contentent d'une suite de paragraphes sans aucun lien logique où des points plus ou moins importants sont énoncés dans le désordre et sans discernement, ce qui oblige le candidat à reconstituer le fil de leur pensée.

Les candidats ont également relevé une quantité incalculable d'incorrections orthographiques et grammaticales. Les rédacteurs se sentent obligés d'impressionner, et tentent de le faire à grand renfort de formulations originales et de termes rares ; si de tels efforts sont louables, ils sont souvent infructueux, et ne permettent souvent d'aboutir qu'à des textes étranges où seule la pédanterie de leur auteur ressort de manière claire. Les candidats savent distinguer sans difficulté la vantardise de l'érudition : il est inutile de chercher à obtenir l'admiration du lecteur par de grossières tentatives de bluff. Vouloir éblouir le candidat n'est que rarement payant, mais maîtriser les bases est indispensable. Une rédaction propre, sobre et efficace est cent fois préférable à un

style qui se veut travaillé mais dont les solécismes abondants témoignent surtout d'une hypercorrection patente et dont les détours langagiers rendent la lecture plus laborieuse qu'agréable. On ne compte plus les erreurs grossières et les fautes de frappe : elles émaillent le texte au point d'en rendre la lecture agaçante, et sont d'autant plus malvenues que les rapports, bien souvent, se permettent de critiquer à leur tour la faible maîtrise du français qu'illustrent certaines copies. On ne le répétera jamais assez, une relecture attentive est nécessaire pour traquer les erreurs ; un nombre encore trop important de rapports semblent avoir été publiés sans le moindre effort de ce type.

3.3 Remarques sur le fond

Les candidats regrettent avant tout la paresse de certains jurys qui se contentent d'un rapport passe-partout souvent repris tel quel depuis des années. D'autres accumulent les renvois aux années précédentes, et s'abs-tiennent de traiter tel ou tel aspect de l'épreuve car "cela a déjà été mentionné à de multiples reprises" ou "la lecture des rapports déjà publiés suffit". Les candidats n'ont aucune envie de se livrer à un jeu de piste pour découvrir la réponse aux questions qu'ils se sont posées. Trop souvent, tout se passe comme si l'épreuve commentée se confondait purement et simplement avec celle des années précédentes, sans qu'il soit vraiment porté attention à l'éclairage forcément singulier apporté par une nouvelle vague de candidats.

Les commentaires formulés à propos des épreuves ne remplissent que rarement la fonction que l'on attend d'un rapport de concours. Rappelons que l'objectif des rapports n'est pas le dénigrement pur et simple des performances des candidats plus faibles ou l'idolâtrie des meilleures prestations, mais une comparaison de ces deux extrêmes et une présentation éclairante de la voie permettant de passer de l'un à l'autre. Critiquer ne suffit pas ; il faut apporter des éléments concrets permettant aux candidats de s'améliorer. Trop nombreux sont les rapports où cette dimension est totalement occultée et où ne figurent que des critiques générales sévères mais inutiles car insuffisamment spécifiques, souvent accompagnées d'une sorte de bêtisier qui tombe dans l'excès inverse en listant des erreurs ne concernant qu'une proportion trop faible de candidats et qui est donc sans intérêt autre que récréatif ou cathartique.

Les candidats regrettent également le peu de recul critique dont font preuve les correcteurs. Lorsqu'une épreuve est traitée de manière catastrophique, la possibilité que le sujet ait été mal conçu n'est presque jamais soulevée. Rares sont les jurys qui, face à des résultats aberrants, ont eu suffisamment de rigueur pour remettre en question leur démarche et proposer l'hypothèse d'une longueur excessive ou d'une inadéquation au programme.

Signalons également une tendance inquiétante à l'autocongratulation de la part des auteurs de rapports, qui prétendent avec suffisance que leur épreuve "s'est révélée très classante" ou "a su mettre en valeur les meilleurs candidats". Un tel défaut de modestie ne peut qu'irriter les candidats. À l'inverse, si le sujet comportait des erreurs, celles-ci sont souvent escamotées ; leurs conséquences, si elles sont mentionnées, ne le sont que brièvement, et sont presque toujours minimisées par une affirmation gratuite selon laquelle les imperfections du sujet n'ont "pas prêté à conséquence [*sic.*]" ou "n'ont pénalisé que très peu de candidats". On attend au contraire de la part des jurys un traitement précis et rigoureux de ce genre de problèmes, dans le cadre d'une démarche générale d'honnêteté avec le candidat.

Trop de rapports encore se dispensent du commentaire détaillé du sujet proposé à l'écrit ou des thématiques abordées à l'oral, alors qu'il s'agit bien sûr d'un point incontournable. Ceux qui s'y sont essayés en sont souvent restés à un traitement superficiel consistant généralement en une énumération laconique des questions ponctuée par des remarques lapidaires : "Facile," "Classique," "Par récurrence évidemment," "Bien traitée," voire même "No comment" (?). Dans les trop rares rapports où des statistiques sur la réussite aux différentes questions sont proposées, il ne s'agit souvent que de chiffres mystérieux dont l'origine et la signification ne sont définies que de façon confuse, voire pas du tout. Les indications sur le barème, pourtant valorisées, sont rarissimes. Enfin, rappelons que les candidats apprécient toujours un résumé de la répartition des notes, si tant est qu'il soit compréhensible et bien présenté. Un petit graphique serait utile dans de telles circonstances, mais il s'agit visiblement d'une demande irréaliste.

4 Conclusion

Les candidats déplorent le peu de soin apporté par les examinateurs à l'épreuve de rédaction des rapports de concours, pourtant tout à fait à leur portée, et les appellent à ne pas prendre le risque de la négliger. Cette année encore, la faible prestation de certains jurys a été lourdement pénalisante en termes de réussite à leur concours.